

Appel à projet Education à l'environnement 2024

Le contexte

Le changement climatique s'accélère et produit des effets dramatiques : augmentation des risques de submersion marine, inondations et sécheresses plus fréquentes, tensions sur la ressource en eau, réduction de la biodiversité. Le Finistère n'est pas épargné. Dans notre département comme ailleurs, la récurrence des événements climatiques extrêmes augmente.

Face à ces enjeux urgents, le Département est en première ligne, car il porte plusieurs politiques centrales dans la transition écologique. Après avoir reconnu un état d'urgence au plan environnemental en octobre 2021, le Département structure son action environnementale en développant des plans d'actions : plan Finistère eau potable 2030, plan 500 000 arbres, plan Milieux humides, plan Randonnée tout en poursuivant la protection des espaces naturels sensibles.

L'éducation à l'environnement a pour objectif de permettre à chacun de mieux appréhender la complexité de l'environnement. Elle s'avère être un levier déterminant pour favoriser la protection de l'environnement et développer une conscience écologique, via une diversité d'approches pédagogiques, sensibles, ludiques et participatives, accessibles à tous types de public. L'éducation à l'environnement favorise donc le passage à l'action et l'engagement des publics vers la transition écologique.

C'est dans ce cadre que le Département du Finistère lance un appel à projets destiné à apporter un appui aux initiatives 2024 des associations d'éducation à l'environnement, pour accompagner les thématiques des plans d'actions environnementaux portés par le Département et plus globalement celles en lien avec les enjeux climatiques, environnementaux et de biodiversité, auprès des différents publics.

Le périmètre de l'appel à projet :

- **Bénéficiaires** : associations
- Actions éligibles: toute action d'éducation à l'environnement (animation, atelier, sortie, randonnée, soirée thématique, conférence, salon, forum, sciences participatives...), et réalisation d'outils pédagogiques (exposition, livret, panneaux d'interprétation, jeu...) contribuant à :
 - Développer la connaissance, la compréhension et la mise en oeuvre des thématiques des plans d'actions départementaux Illustrations :
 - → Accompagner les démarches de plantations d'arbres dans les collèges en animant une action pédagogique auprès des élèves et de la communauté éducative ;
 - → Contribuer aux objectifs du plan Finistère eau potable 2030, en sensibilisant les particuliers et/ou les entreprises à la protection de la ressource (démarches d'économie de l'eau…)

- Favoriser la découverte du patrimoine naturel finistérien et notamment les Espaces naturels du Département
 - Illustrations:
 - → Organiser des sorties et des animations pédagogiques sur les espaces naturels en lien avec le Département ;
 - → Réaliser un outil pédagogique de découverte d'un espace naturel (type « sacs à dos » d'activités ludiques adapté à un site particulier)
- Sensibiliser les différents publics aux enjeux environnementaux et climatiques en favorisant le passage à l'action Illustrations :
 - → Développer un projet pédagogique sur un territoire pour y mener des actions adaptées
 - → Organiser un chantier participatif pour lutter contre les espèces invasives ou bien pour protéger une espèce végétale ou animale

Les candidats retenus acceptent que leurs projets soient rendus publics, notamment par la diffusion de la présentation des projets et du bilan. Les lauréats devront se conformer aux obligations de publicité du financeur, notamment à citer le concours financier du Conseil Départemental dans leur communication via le logo du Département et à favoriser toute action de communication autour des projets. Ils s'engagent par ailleurs à fournir les données permettant d'évaluer les effets des actions engagées.

Modalités de sélection :

Le dépôt des candidatures est possible dès juillet 2023 jusqu'au 16 octobre 2023.

L'attribution des aides se fera en début 2024.

Les associations bénéficiaires devront si possible être agréées au titre de l'éducation nationale.

Une attention particulière sera portée aux projets destinés au publics prioritaires du Département : publics fragiles (mineurs confiés, mineurs non accompagnés...), petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, collégiens...

Le dossier de candidature

- En annexe au présent appel à candidature et à renvoyer
 - par courriel à : daaee@finistere.fr
 - ou par courrier en 1 exemplaire à : M. le Président du Conseil départemental du Finistère

Direction de l'aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement Service ressource - 32 boulevard Dupleix- CS 29029 – 29196 QUIMPER Cedex.

 Renseignements auprès du Conseil départemental du Finistère – service ressource Françoise RICHARD - 02 98 76 24 67 ou <u>francoise.richard@finistere.fr</u>
 Thierry LE BERRE - 02 98 76 20 26 ou <u>thierry.leberre@finistere.fr</u>